

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

AFER AVENIR SENIOR

Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

La SICAV Afer Avenir Sénior n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 ^o du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	102 074 168,62
Avoirs bancaires	621 933,94
Autres actifs détenus par l'OPCVM	4 378 536,74
Total des actifs détenus par l'OPCVM	107 074 639,30
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-105 283,98
Total des passifs	-105 283,98
Valeur nette d'inventaire	106 969 355,32

Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET						
en EUR	106 969 355,32	107 337 677,82	96 890 858,87	88 025 571,25	77 691 644,97	95 667 476,65
Nombre de titres						
Catégorie d'actions D	809 641,0000	807 584,0000	785 505,0316	837 844,0316	877 906,0316	841 668,0316
Catégorie d'actions AFER GENERATION AVENIR SENIOR	10 656,0000	5 213,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie d'actions D en EUR	130,61	132,17	123,34	105,06	88,49	113,66
Catégorie d'actions AFER GENERATION AVENIR SENIOR en EUR	113,93	114,87 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
Catégorie d'actions D						
en EUR	-	-	-	-	-	0,13
Date de distribution	-	-	-	-	-	18/03/2021

Evolution de l'actif net (suite)

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
Catégorie d'actions D						
en EUR	-	-	-	0,14	0,12	0,15
Date de distribution	-	-	-	14/12/2023	15/12/2022	16/12/2021
en EUR	-	-	-	0,15	0,12	0,15
Date de distribution	-	-	-	14/09/2023	15/09/2022	16/09/2021
en EUR	-	-	-	0,15	0,14	0,15
Date de distribution	-	-	-	15/06/2023	16/06/2022	17/06/2021
en EUR	-	-	-	0,13	0,15	-
Date de distribution	-	-	-	16/03/2023	17/03/2022	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	0,06	0,10
Catégorie d'actions AFER GENERATION AVENIR SENIOR en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie d'actions D en EUR	-	4,56	10,73	-	-	-
Catégorie d'actions AFER GENERATION AVENIR SENIOR en EUR	-	4,66	-	-	-	-

(1) La catégorie d'actions AFER GENERATION AVENIR SENIOR a été créée le 15/11/2024 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	94,62	94,52
Actions	94,62	94,52
AEDIFICA REIT	1,74	1,74
AIXTRON	0,87	0,87
ALLIANZ SE-NOM	4,92	4,91
AMUNDI SA	1,20	1,20
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	2,79	2,79
ASML HOLDING N.V.	7,54	7,53

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ASSICURAZIONI GENERALI	1,00	1,00
AXA SA	1,72	1,72
BANCO SANTANDER SA	5,36	5,36
BAYERISCHE MOTORENWERKE	0,77	0,77
BIOMERIEUX SA	0,89	0,88
BNP PARIBAS	2,09	2,09
CAIXABANK	2,90	2,90
CAPGEMINI SE	0,70	0,70
CARE PROPERTY INVEST SA REIT	0,66	0,66
CARREFOUR SA	1,17	1,17
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	1,10	1,10
CLARIANE	0,39	0,39
CREDIT AGRICOLE SA	2,33	2,33
DANONE SA	1,94	1,94
DASSAULT SYSTEMES SE	0,82	0,82
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	5,16	5,15
ESSILORLUXOTTICA SA	2,18	2,18
HERMES INTERNATIONAL	1,40	1,40
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	2,17	2,16
ING GROUP NV	2,85	2,85
INTESA SANPAOLO SPA	1,82	1,82
KBC GROUPE	2,44	2,44
KONINKLIJKE KPN NV	2,72	2,72
L'OREAL PRIME 2013	1,03	1,03
LEGRAND	2,75	2,75
LOREAL SA	1,55	1,55
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,61	3,61
MERCEDES BENZ GROUP AG	0,93	0,93
MERCK KGAA	0,63	0,63
MONCLER SPA	0,85	0,85
PERNOD RICARD	0,79	0,79
QIAGEN NV	0,73	0,73
SANOFI	3,08	3,08
SAP SE	2,50	2,50
SCHNEIDER ELECTRIC SA	5,81	5,80
SCHOTT PHARMA AG AND CO KGAA	0,22	0,22
SEB SA	0,40	0,40
SIEMENS HEALTHINEERS AG	0,55	0,55
TELEFONICA SA	1,26	1,26
TERACT WARRANT 21/07/2026	0,00	0,00
UCB SA	1,61	1,61
UNICREDIT SPA	1,78	1,78
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	0,88	0,88
Obligations	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0,81	0,81
Actions	0,81	0,81
DSM FIRMENICH LTD	0,81	0,81
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	4,06	4,06
OPC à capital variable	4,06	4,06
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	4,06	4,06
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	6 412 153,62	4 936 343,81
Actions	6 412 153,62	4 936 343,81
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	7 597 431,73	8 296 561,39
OPC à capital variable	7 597 431,73	8 296 561,39

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable